



Jean-Louis TOURENNE
Sénateur d'Ille-et-Vilaine

Ancien Président
du Conseil Général d'Ille-et-Vilaine

Madame Agnès BUZYN
Ministre des Solidarités et de la Santé
14 avenue Duquesne
75700 PARIS

Rennes, le 10 janvier 2018

Objet : les victimes des anti-épileptiques
PJ : dépliant de l'Association APESAC

Madame la Ministre,

Vous avez été sollicitée à plusieurs reprises soit par les victimes de la Dépakine, soit par les organisations qui les représentent sur :

- L'indemnisation légitime et juste des victimes.
- Les mesures de prévention, d'information, de communication et de sensibilisation à engager pour éviter que de nouveaux cas ne soient à regretter. Ainsi, selon les études menées par l'APESAC, il apparaît que près de 40 % des gynécologues négligent - par ignorance ou omission - de mettre en garde les patientes en espoir ou situation de grossesse.
- Les études épidémiologiques pour mesurer de façon précise le nombre des victimes de 1ère génération - c'est-à-dire les enfants de femmes traitées par le Valproate et pas seulement pendant leur grossesse - et de 2ème et 3ème génération. Il semblerait que les effets toxiques des traitements s'étendent sur plusieurs générations.

Il m'apparaît urgent de répondre avec diligence et efficacité aux trois questions essentielles posées ci-dessus. Il va de soi que j'utiliserai, en tant que de besoin, les procédures d'expression parlementaire : QAG, question écrite, amendements pour attirer votre attention sur ce sujet.

Je vous prie de croire, Madame la Ministre, en ma haute considération.



Jean-Louis Tourenne